

Res Publica

VOL III/ No. 3, Jeudi 10 janvier 2019

Quand le gouvernement met 130 millions pour la climatisation des musées, mais 100 millions pour l'achat desdits musées

Chronique par Alexandra Grenon

Le budget du ministre des Finances, présenté hier matin au salon Bleu, manque de rigueur, de nuance ainsi que de réalisme. Le gouvernement a notamment fait parvenir aux journaux les chiffres utilisés pour arriver à « l'équilibre budgétaire ». Des dépenses majeures étaient sous-estimées, tandis que des revenus majeurs étaient surestimés. De plus, les données fournies étaient dans le désordre et loin d'être claires, démontrant un manque d'organisation énorme de la part du ministre des Finances et de son cabinet. Ils ont été incapables de démontrer aux journalistes leur coordination et leur sérieux, sans oublier que plusieurs données étaient basées sur des calculs injustifiables.

L'Alliance socialiste du Québec a envoyé un dossier désorganisé où seul un titre expliquait les dépenses et les revenus. De plus, certains revenus étaient sur trois ans, alors que d'autres étaient sur quatre ans ou cinq ans. Lorsque nous avons demandé au ministre si toutes les dépenses étaient sur un an, il nous a répondu : « Non, pas toutes. Il y en a vraiment, mais ce sont des mineures. Il y en a une, c'est 15 millions sur trois ans. C'est quelque chose en culture, je pense ». Le ministre semblait incapable de nous nommer lesquelles étaient sur trois ans plutôt que sur un an et semblait considérer que, puisque ces dépenses étaient « mineures », il n'était pas important de les spécifier. De plus, le ministre semble s'être embourbé dans ses propres chiffres, puisqu'il a écrit que l'augmentation du salaire à 15\$/heure se ferait à coût nul, mais qu'il offrirait une aide d'environ 75 millions aux PME pour les soutenir face à cette augmentation de salaire.

Dans son énoncé budgétaire, le ministre des Finances, M. Turgeon, a annoncé un investissement pour des logements sociaux. La valeur de cet investissement serait de 850 millions par an pour une durée de cinq ans, pour un total de 4,25 milliards. En se basant sur les chiffres de l'article de M^{me} Marie-France Létourneau dans *La voix de l'Est* du 7 janvier 2019, créer 50 000 logements sociaux nécessiterait plutôt un investissement de 8 milliards de dollars. Cela est une différence de 3,75 milliards, une somme considérable qui n'a pas du tout été prévue par le gouvernement.

Le ministre des Finances semble également omettre des chiffres importants dans son budget. Notamment, il semble avoir oublié les coûts de fonctionnement du système de santé, qui s'élève à plus de 20 milliards de dollars. La seule mention d'une dépense en santé se

retrouve dans les CHSLD et dans la partie « fin du système à 2 vitesses » : deux éléments pour lesquels il dépense respectivement plus de 100 millions de dollars et 3 milliards de dollars.

Aussi, le ministre nous a présenté un budget où construire un système de chauffage et de climatisation dans les musées coûterait 130 millions, mais où acheter lesdits musées en vue de leur nationalisation coûterait 100 millions de dollars.

Le gouvernement prévoit une dépense de 10 millions dans le budget pour les activités parascolaires. Selon un article rédigé par le journaliste Alexandre Vigneault intitulé « Rentrée : de plus en plus d'élèves », exactement 902 975 élèves étaient inscrits à la formation générale dans le réseau d'écoles publiques (primaire et secondaire) québécois pour la rentrée de 2017-2018. On arrive donc à une moyenne de 11,07\$ par élève pour financer une activité parascolaire. Par exemple, si un jeune souhaite rejoindre une équipe parascolaire de volleyball, le gouvernement devra déboursier certains frais reliés à l'inscription et l'équipement requis. Dans ce cas, au minimum des genouillères (19,99 \$ chez Sports Experts) et un ballon (19,99 \$ également), totalisant déjà 40 \$, sans compter les chaussures de sport et les habits nécessaires. Par conséquent, le gouvernement n'a pas mis assez d'argent pour assurer la gratuité des activités parascolaires, à moins qu'il ne considère pas les activités parascolaires comme faisant partie intégrante de l'éducation de nos jeunes.

Selon le gouvernement, taxer la marijuana rapporterait 700 millions. Quelle serait la hausse de taxe qui permettrait de tels revenus? Considère-t-il dans son calcul qu'il y a actuellement une pénurie de cannabis? L'augmentation des coûts d'achat ne risque-t-elle pas de faire fuir les clients vers les marchés illégaux? M. Turgeon semble avoir oublié plusieurs facteurs dans l'équation. C'est à se demander comment ils ont fait pour arriver à ces chiffres.

Même son de cloche avec la mesure contre l'évasion fiscale qui permettrait des gains hypothétiques de 800 millions. D'abord, quelle est cette mesure? Sera-t-elle efficace et réaliste? Encore une fois, on ne peut pas juger pleinement de la fiabilité de l'information. Ensuite, à combien s'élève la somme des évasions fiscales qu'on peut réellement récupérer? Rien ne semble moins certain que cette mesure.

De plus, dans son énoncé budgétaire, le ministre n'a pas mentionné les travailleurs de l'industrie agricole, qui composent pourtant une bonne partie de la main-d'œuvre au Québec. Il n'a pas parlé de la dette du Québec ni de la pénurie de main-d'œuvre.

Le ministre a malheureusement manqué le bateau avec son énoncé budgétaire.



Crédit photo: Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon

« Tchou-tchou » sur les rails de la nationalisation

Chronique de Vincent Pagé



Cette semaine, l'Alliance socialiste du Québec a enclenché un réel processus de nationalisation en énumérant, dans ses interventions, une multitude d'emplois privés visés par une série d'interventions de l'État. Le questionnement est légitime : comment le parti au pouvoir peut-il espérer préserver l'appui de la population alors que celle-ci ne peut que constater l'augmentation des dépenses qui reposeront principalement sur les impôts qu'elle paie?

Après la SAQ, la SAAQ et, nouvellement, la SQDC, le gouvernement socialiste décide à son tour de s'introduire dans les fonctions privées en s'attaquant au domaine de la médecine, aux transports et au monde pharmaceutique du Québec. Il souhaite transformer les travailleurs concernés par ces domaines en salariés de l'État. Malheureusement, ça ne s'arrête pas là. Le premier ministre a également présenté les augmentations sur les redevances de « l'or bleu » et des extractions minières qu'il souhaite instaurer au cours de son mandat. Est-ce que l'eau et les ressources minières seront les prochaines destinations de ce train « nationalisateur » effréné?

Ce qui est le plus déplorable, c'est que le gouvernement pousse l'affront encore plus loin. En effet, l'énoncé budgétaire de l'ASQ implique la nationalisation de 100 musées à travers la province, ce qui représente un investissement de 225 millions de dollars. L'accès à ces musées deviendra gratuit en date du 1^{er} mai. Comment cette politique culturelle sera-t-elle financée? Ce questionnement sera assurément celui de milliers de Québécois dans les prochaines semaines. Pourtant, la réponse ne se trouve pas très loin : dans leur portefeuille. Effectivement, le financement de ce projet passe par...la restauration. Ainsi, dans chaque musée, les visiteurs pourront couvrir les frais engendrés par ces établissements appartenant à l'État en déboursant dans des restaurants. Une idée révolutionnaire qui marquera définitivement le 21^e siècle! Enfin, la pièce maîtresse de l'abus socialiste se trouve dans la déprivatisation massive que le gouvernement de Pierre-Luc Vachon effectue dans un nombre incalculable de sphères comme l'éducation, la santé, la culture et dans un grand nombre d'entreprises québécoises jugées « aristocratiques ».

À quoi la population québécoise peut-elle s'attendre de l'Alliance socialiste au cours des prochaines années de son mandat? Aurons-nous droit à une société québécoise des musées? Ou encore à une société québécoise des décisions gouvernementales incohérentes? Pour l'instant, les actions du gouvernement ne font que grossir la facture des Québécois et Québécoises et, selon moi, le train socialiste a déjà déraillé.



Un projet de loi marchand

Article de Victoria Baril



Le porte-parole du parti de l'Autonomie citoyenne croit que le projet de loi du Bloc national sur l'accueil des nouveaux arrivants fait du patrimoine culturel « une marchandise ».

Le journal *Res Publica* a réussi à obtenir trois entrevues exclusives au sujet de l'immigration cette semaine. Le ministre de l'immigration et les porte-paroles des oppositions ont partagé leur vision sur l'accueil des nouveaux arrivants et ont discuté du projet de loi du Bloc national sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le porte-parole de l'opposition officielle, Étienne-Alexandre Beauregard, a vanté les mérites de son projet de loi en affirmant qu'il contribuerait au développement économique des régions, tout en réglant, en partie, le problème de la pénurie de main-d'œuvre hors des grands centres.

Questionné au sujet du test de français qu'il propose dans son projet de loi, M. Beauregard a précisé que les immigrants qui échoueraient éventuellement ce test ne seraient pas déportés. Ils ne pourraient seulement pas se défaire du contrat qu'ils ont signé avec le gouvernement : « Le contrat ne peut pas finir tant que l'examen de français n'est pas réussi ». Les immigrants ne pourraient donc pas quitter le centre d'intégration qui leur a été assigné tant qu'ils ont un contrat avec le gouvernement. Une fois le test de français passé, ils pourront réaliser leur part du contrat et s'installer où ils le souhaitent.

Le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et son homologue du parti de l'Autonomie citoyenne ont tous les deux dit qu'ils appuyaient les grandes lignes du projet des conservateurs, mais qu'ils doutaient tout de même de quelques éléments. Le ministre Juan Felipe Cuelar Mendez déplore notamment l'absence de la validation des diplômes étrangers dans le projet, soulignant que cela permettrait d'« amener de la main-d'œuvre qualifiée au Québec » et ainsi contribuer à régler le problème de la pénurie de main-d'œuvre.

Le porte-parole de la deuxième opposition en matière d'Immigration, de Diversité et d'Inclusion a qualifié le projet de loi du Bloc national de « bonne initiative ». Guillaume Bédard critique cependant le paragraphe 5 de l'article 4 du projet sur le registre du patrimoine culturel. Selon lui, « le patrimoine culturel ne devrait pas être une marchandise ». Il pense également que le projet de loi visant à favoriser l'intégration des immigrants au Québec « contient un manque de liberté de mouvement pour les nouveaux arrivants ».



Crédit photo: Collection de l'Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon

Mécontentement à la suite d'un discours élémentaire

Chronique par Victoria Baril



Le ridicule a semblé caractériser l'énoncé budgétaire du gouvernement. Clairement, le gouvernement n'a aucune idée de ce qu'est un budget. Lorsque le ministre a présenté son budget, plutôt que d'expliquer avec sérieux comment il allait financer ses nombreux projets ambitieux, il a décidé de camoufler les minces informations avec des mots et des expressions dénués de sens.

Au lieu de se baser sur des chiffres et des propositions concrètes, le ministre semble avoir construit l'entièreté de son discours autour d'une métaphore en lien avec les quatre éléments, associant chacun d'entre eux avec un segment de son énoncé : « Notre patrie est formée d'éléments : l'eau, le feu, la terre, l'air. Voyons comment ces parties forment un tout dans le plan budgétaire du gouvernement ».

Nombreux étaient les députés qui n'ont pas semblés comprendre l'utilité de cette métaphore, qui était pourtant le fil conducteur du discours et qui l'a rempli de phrases insensées comme celle-ci : « Terre. La force d'une construction lui vient de ses fondations, de son lien avec la terre. Cette maison, nous l'avons! C'est notre bien-aimé État ». Je me demande en quoi cette déclaration est en lien avec les finances du Québec? En quoi cette phrase va-t-elle rassurer les nombreux Québécois qui sont sans aucun doute inquiets que les politiques du gouvernement socialiste n'augmentent la dette?

Le porte-parole de la deuxième opposition en matière de Finances, d'Administration gouvernementale et pour le Conseil du trésor, Léonard Marcoux, a d'ailleurs critiqué cet aspect du discours lors de sa conférence de presse : « Je dirais que les fioritures, c'était vraiment une tentative d'essayer de mener le discours à leur avantage en présentant une sorte de poème à la population... C'était simplement là pour essayer de distraire des véritables problèmes que leur budget présente ».

Il est peut-être temps que le gouvernement revoie ses priorités. Pour un gouvernement qui dit prendre toutes ses décisions « pour le peuple », l'énoncé budgétaire a plutôt semblé être fait pour l'amusement du gouvernement et non pour le bien des Québécois. Le ministre des Finances a donné l'impression d'accorder peu de sérieux à cette déclaration. C'est un manque de considération envers la population qui mérite pourtant de savoir comment l'État gère son argent.



Encore taxés et imposés

Editorial par Yasen Angiozov



Le Bilan de la fiscalité du Québec a dévoilé hier via la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques que le Québec est le 15^e endroit le plus taxé et imposé au monde. Elle est aussi la province la plus taxée avec 10,2% de plus que le Saskatchewan, la province la moins taxée et imposée. La France, qui est le pays le plus imposé, est maintenant en pleine crise avec le mouvement des « gilets jaunes » qui a pris la rue pour démontrer son mécontentement contre les nouvelles impositions et taxes du président Macron. Le ministre des Finances a dit ce matin à notre mêlée de presse qu'il pensait augmenter les impôts. En lui demandant pour quelles classes sociales, il a répondu « toutes ». Avec un taux d'imposition moyen de 37,3%, les Québécois et Québécoises voient leurs impôts augmenter à chaque année en raison de l'inflation naturelle au Canada, soit près de 2%. Donc, les impôts provinciaux seront presque à 40% l'année prochaine, sans compter les nouveaux taux d'imposition sur les personnes qui gagnent plus de 80 000\$, celles que le gouvernement appelle les « bourgeois ». Cette hausse peut sembler minime, mais pour une personne qui a étudié de nombreuses années pour avoir un emploi qui rapporte au-dessus de 80 000\$, cela peut représenter des années d'études perdues. Des temps draconiens demandent des réactions draconiennes. Il ne serait pas surprenant qu'il y ait un exode de la population bourgeoise du Québec vers d'autres provinces comme l'Ontario. Cela pourrait avoir un effet drastique sur le Québec, car le départ d'une partie de la classe socio-économique peut causer de graves problèmes pour l'économie du Québec. Serait-ce la goutte qui fait déborder le vase? Nul ne peut prédire ce qui arrivera.

Source de l'information factuelle: [https://www.journaldequebec.com/2019/01/10/les-quebecois-sont-parmi-les-plus-imposes-au-monde?](https://www.journaldequebec.com/2019/01/10/les-quebecois-sont-parmi-les-plus-imposes-au-monde?fbclid=IwAR3LVpEHnalsM7n9uM_rSH_A6VGev-LMycVG4aKy3aNT23MwbW3sIVFsnFA)
fbclid=IwAR3LVpEHnalsM7n9uM_rSH_A6VGev-LMycVG4aKy3aNT23MwbW3sIVFsnFA

Annonce du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Article par Victoria Baril



Ce matin, Julien Roy, le ministre des Transports, a tenu un point de presse pour annoncer l'abolition du programme de subvention « Roulez vert » du gouvernement du Québec. Ce programme vise à encourager la vente de véhicules électriques sur le territoire à l'aide de deux mesures.

Premièrement, il offre des subventions aux citoyens qui veulent acheter un véhicule électrique. Le gouvernement peut remettre jusqu'à 8 000\$ pour chaque achat d'une voiture qui fonctionne entièrement à l'électricité. Deuxièmement, il impose un quota aux fabricants automobiles qui les oblige à tenter de vendre plus de véhicules électriques aux consommateurs.

M. Roy a qualifié la contribution écologique de cette politique de « gain marginal ». À son avis, « ce programme était d'avantage élégant politiquement, qu'efficace écologiquement ». Il a donc décidé de l'abolir et de réinvestir cet argent dans son projet de loi visant la nationalisation des transports en commun. Selon lui, ce projet aura des gains écologiques plus grands que ceux du programme « Roulez vert ».

Le ministre a cependant précisé que le gouvernement n'était pas contre l'électrification des transports : « La nationalisation des transports, c'est l'électrification pour tout le monde tandis que le programme de subvention, c'est au niveau individuel du particulier qui décide de faire l'achat d'un véhicule ». La nationalisation des transports s'inscrit donc bien mieux dans leur ligne de parti qui souhaite le bien commun.

Le feu, l’air, la terre, l’eau... et « le fumier »

Chronique par Océanne Desmeules



Jeudi, à la suite de la quatrième séance parlementaire du Forum étudiant, les différents représentants des partis se sont présentés devant les médias pour une série de conférences de presse. Le ministre des Finances, ainsi que les deux porte-paroles des oppositions en matière de finances, sont revenus sur l’énoncé budgétaire présenté au salon Bleu.

D’abord, c’est le ministre des Finances, Fabrice Turgeon, qui s’est présenté devant les journalistes. En raison de sa prestance distinguée et de son solide discours, il était évident qu’il était bien préparé. Dans son allocution, monsieur Turgeon a ajouté des détails pertinents concernant l’énoncé budgétaire. Toutefois, les questions de la dette et de l’équilibre budgétaire demeurent assez confuses.

D’une part, la dette n’a pas du tout été mentionnée dans l’énoncé budgétaire. Cette absence amène des interrogations majeures, car la dette est un aspect important à prendre en compte dans l’économie du Québec et dans toute planification budgétaire. D’autre part, questionné à savoir si l’énoncé qu’il a présenté permettrait d’atteindre l’équilibre budgétaire, monsieur Turgeon a répété que ce serait bel et bien possible.

Après la déclaration du ministre des Finances, c’était au tour de Laurent Côté-De Lagrave, porte-parole de l’opposition officielle en matière de finances, de prendre la parole. Monsieur Côté-De Lagrave a particulièrement bien rempli sa mission en exposant clairement son point de vue au cours de sa conférence. Il est d’ailleurs convaincu que l’équilibre budgétaire est impossible à atteindre vue les nombreuses mesures annoncées par le gouvernement.

Puis, c’est le porte-parole de la deuxième opposition, Léonard Marcoux, qui était attendu pour la troisième et dernière conférence de presse. Ce député, lors de son tour de parole dans le salon Bleu, a haussé le ton contre le président lorsqu’il lui a dit que son temps était écoulé : « J’ai pas fini ! », a-t-il répliqué. Cette réponse a créé de vives réactions et les journalistes étaient impatients de pouvoir revenir sur ce moment.

Lors de sa conférence, M. Marcoux a martelé son point de vue en affirmant que l’énoncé budgétaire joue avec une « marge de manœuvre vraiment mince ». Ses arguments étaient bien articulés et incroyablement convaincants, notamment celui portant sur le lien entre la hausse notable des taxes sur les entreprises et les risques de délocalisation.

De plus, l’une de nos journalistes a demandé son opinion face aux termes utilisés par le gouvernement (les quatre éléments : le feu, l’air, la terre et l’eau) dans l’énoncé budgétaire : « On pense qu’ils ont oublié de mentionner le fumier qui serait essentiellement l’élément qui représente le mieux leur plan ». Cette affirmation a créé l’hilarité générale. Qui n’aurait pas éclaté de rire?

M. Marcoux a conclu sa conférence par un véritable coup de théâtre. Ce dernier a spécifié qu’un réel équilibre budgétaire était primordial afin « [...] de sauver l’argent de nos contribuables, qui, entre les mains de l’ASQ, serait vraiment tiré dans les airs! ». À la fin de sa déclaration, il a littéralement lancé de faux billets dans le but d’appuyer ses propos. Accordons une mention spéciale à Léonard Marcoux. Ce porte-parole s’est particulièrement démarqué en raison de ses propos imagés. Chapeau !

Léonard Marcoux, porte-parole en matière de finances de la deuxième opposition.



Fabrice Turgeon, ministre des Finances.



Laurent Côté-De Lagrave, porte-parole en matière de finances de l’opposition officielle.

Les ministres se prononcent sur leur avenir idéal

Articles par Naïmée Ramaglia



Un projet ambitieux

Au cours de sa déclaration ministérielle, le ministre du Tourisme a annoncé un projet d’envergure pour attirer une clientèle locale et internationale vers les sites d’intérêt touristique.

En s’inspirant de la *Smithsonian Institution*, le ministre Olivier Perron compte mettre sur pied un réseau de musées nationaux comme l’on en retrouve à Washington. L’entrée gratuite dans plus de quinze musées constituant la *Smithsonian Institution* attire une grande foule de visiteurs chaque année. Par contre, ce que le ministre a omis de mentionner, c’est que la construction de cet institut résulte d’un financement de 508,318.46 dollars US liquidé à la mort de James Smithson, un scientifique mort sans héritier. En 1838, cette somme représentait une fortune.

Pour compléter son projet, M. Perron propose de rendre gratuits les services de transport en commun pour les visiteurs autant canadiens qu’étrangers. De cette façon, le transport d’un musée à l’autre serait facilement accessible. Dans le même souci d’accessibilité, le ministre a aussi mentionné vouloir mettre en place des programmes linguistiques.

En réponse à son discours, le député de Girard-Nord a décrété que « le but du tourisme, c’est d’obtenir un revenu ». Il opérerait plutôt pour un soutien financier aux musées en région puisqu’ils s’organisent déjà efficacement. De son côté, la députée de Hénin a plutôt misé sur le fait que les idées du ministre du Tourisme n’amenaient rien de nouveau puisque les musées offrent généralement une journée gratuite par mois et un service d’assistance linguistique.

Déclarations multiples

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Pamela Roseberry-Dorion, a abordé les sujets suivants lors de sa déclaration ministérielle : violence, CHSLD et organismes communautaires.

Premièrement, elle a abordé la volonté gouvernementale de créer des foyers neufs ainsi que de rénover les maisons de retraite et les CHSLD désuets. Dans le but d’améliorer le service des soins, la ministre propose la déprivatisation des centres. Même si elle a mentionné que ceux-ci deviendraient une priorité, Pamela Roseberry-Dorion n’a pas précisé quelles améliorations seraient apportées. Aussi, un plus grand financement des organismes communautaires actifs est prévu, ce qui pourrait augmenter la qualité de vie et le temps réservé aux loisirs des proches aidants.

Bien que cela ne relève pas de ses fonctions, la ministre des Aînés et des Proches aidants a choisi d’instaurer des mesures de prévention contre la violence en milieu scolaire. Pour ce faire, une vérification des antécédents judiciaires et une évaluation psychologique seront obligatoires pour s’inscrire dans les cégeps et les universités.

La députée de l’opposition, M^{me} Anne-Marie Paré, fut choquée de constater que la surcharge de travail du personnel en santé n’était pas la priorité du gouvernement. D’ailleurs, elle a profité de l’occasion pour nommer certaines propositions en santé de son parti qui, généralement, misaient sur le secteur privé pour mieux desservir la population.

Une « réforme » en justice

Dans la déclaration ministérielle, la ministre de la Justice a imaginé un futur où la justice pourrait être plus accessible. Parsemé de figures de style, son message manquait de clarté sur certains points.

La première proposition de Marie Dion-Cliche, la ministre de la Justice, est offrir plus de financement aux organismes indépendants. Par exemple, elle a nommé les organismes Juripop et Educaloi. Le premier offre des services juridiques à ceux qui n’en n’ont pas les moyens dans le but de permettre une justice sociale accessible. Pour sa part, Educaloi vise l’éducation des citoyens par rapport aux processus juridiques en place et à leurs droits.

Le deuxième plan de la ministre est d’apporter plus de justice sociale quant à l’accès et au fonctionnement du système juridique actuel. Bien que nébuleuses, les mesures qu’elle désire instaurer visent à favoriser l’accès à la justice pour le bien commun. M^{me} Dion-Cliché se sert de la théorie de John Rawls pour appuyer sa vision d’un idéal. Ce philosophe croit que pour qu’il y ait une justice sociale au sein d’un État, la population doit entretenir un rapport d’équité et non d’égalité. En d’autres mots, les défavorisés devraient plutôt se retrouver avantagés pour atteindre un idéal de justice. Le voile de l’ignorance, qui fut évoqué au cours du discours de la ministre, représente la théorie de John Rawls selon laquelle la justice doit se former dans l’ignorance de sa place dans la société.

L’opposition a répliqué en insistant sur le fait que les mesures prévues ne prévoyaient aucun changement pour limiter le temps d’attente pour obtenir justice. Les deux députés de l’opposition qui ont pu prendre la parole se sont prononcés sur le manque de réalisme du plan de la ministre.

Les libéraux insatisfaits de la présidence

Articles de Alexandra Grenon



Jeudi après-midi, en conférence de presse, Maité Carrier, la leader parlementaire de la deuxième opposition, s’est exprimée avec son parti sur son insatisfaction de la présidence.

Effectivement, au salon Bleu, lors de la quatrième séance, M^{me} Carrier n’a pas pu poser une question au ministre des Finances à la suite à son énoncé budgétaire. La leader parlementaire considère que l’article 89 des règles de procédure s’appliquait à la situation. Cette règle stipule que tout député peut demander au président de poser une question à un député qui vient de terminer une intervention. La présidence a ensuite le devoir de s’assurer de l’accord du ministre avant de laisser l’opposition poser ladite question. Or, la présidence a refusé de lui accorder de poser la question, alors que la présidence a accordé le même privilège à la première opposition. Selon la leader parlementaire, la présidence a assumé qu’elle voulait continuer la question de la première opposition, alors qu’elle avait sa propre question.

D’ailleurs, M^{me} Carrier s’était fait dire par la présidence, avant l’entrée en chambre, qu’elle avait deux minutes pour faire son intervention. Cependant, lors de vérifications faites auprès du président lorsque l’Assemblée siégeait, celui-ci lui a dévoilé qu’elle n’avait en fait qu’une seule minute. Ainsi, M^{me} Carrier n’a pas pu énoncer le message qu’elle souhaitait faire connaître.

Le parti libéral a par ailleurs déjà subi une injustice en chambre mercredi dernier. Lors de l’une des séances, le ministre Étienne Mailloux-Lavoie, dans sa déclaration ministérielle, a ajouté une promesse qui n’était pas présente dans la déclaration qui avait été préalablement transmise aux journalistes et aux oppositions. Or, les députés de l’opposition basent leurs interventions en chambre sur ces déclarations et sur leurs connaissances de la position du gouvernement. Selon l’article 55 du « Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire », le ministre doit s’en tenir uniquement à sa déclaration préalablement transmise une heure avant la séance. Espérons qu’une telle situation ne se reproduira pas.

Saviez-vous que...

Question de procédure et décision du 30 octobre 2003.

Contexte — Aux affaires courantes, à l’étape des déclarations ministérielles, le leader de l’opposition officielle soulève un rappel au règlement en indiquant que la ministre ne s’en tient pas au texte qui a été transmis au président et au chef de l’opposition officielle.

Question — Est-ce qu’une ministre qui fait une déclaration ministérielle doit s’en tenir au texte de la déclaration qui a été transmis au président et aux chefs des groupes parlementaires ?

Décision — La déclaration ministérielle doit se limiter au texte qui a été transmis conformément à l’article 55 du Règlement. La transmission d’un exemplaire de cette déclaration au président et aux chefs des groupes parlementaires, une heure avant la période des affaires courantes, est justement prévue pour permettre aux groupes de l’opposition de préparer leurs commentaires.

Source : Recueil de décisions concernant la procédure parlementaire



Crédit photo: Collection de l’Assemblée nationale, photo de Roseline Melançon

Entrevue exclusive : Les libéraux terminent leur réplique sur l’énoncé budgétaire

Entrevu par Vincent Pagé



Lors d’une entrevue exclusive avec le *Res Publica*, les ministres du parti de l’Autonomie citoyenne ont donné suite à l’excellente performance qu’ils ont livré lors de la quatrième séance parlementaire en développant les propositions de leur parti sur les enjeux débattu en chambre. Entretien avec Maïté Carrier (leader parlementaire), Charles-Alexandre Médaille (porte-parole en matière d’éducation) et Léonard Marcoux (porte-parole en matière de finances).

Comment réaliseriez-vous la gratuité scolaire? Qu’elle soit partielle ou totale. Vous avez carte blanche.

Marcoux : « Pour nous, la gratuité n’est pas un projet profitable pour le Québec. Mais, par respect pour la population, il est de notre devoir de mener à bien ce projet de loi. Ainsi, dans l’optique des critiques que nous avons amenées au projet de loi, nous croyons qu’une gratuité partielle idéale passerait par l’abrogation des articles du chapitre 4 qui porte sur le financement gouvernemental des équipements d’activités parascolaires et du matériel scolaire régulier. Selon nous, ces investissements sont les plus facultatifs et ne règlent pas le problème du décrochage scolaire comme le mentionne le gouvernement ».

Médaille : « Comme mon collègue l’a mentionné, les équipements qui sortent du cadre éducatif ne devraient pas être payés par le gouvernement. Selon nous, ces montants devraient être réinvestis dans un meilleur encadrement des étudiants et des enseignants ».

Marcoux : « C’est notamment par [l’ajout] de ressources et d’encadrement, donc de professionnels et de professeurs mieux formés, mieux payés et qui travaillent dans de meilleures conditions, que nous allons pouvoir adresser les problèmes de décrochage scolaire et diplomation ».

Maïté : « Le problème avec la gratuité scolaire, c’est que les jeunes qui vont en profiter vont ensuite se retrouver sur le marché du travail pour payer ce système en étant taxés généreusement par les mesures gouvernementales, ce qui va condamner la classe moyenne à long terme ».

Pourquoi ne croyez-vous pas en l’équilibre budgétaire annoncée du gouvernement?

Marcoux : « Je crois que c’est un peu défaitiste de ma part de le voir comme cela, mais je pense que le projet [de gratuité scolaire] en son entier, juste en payant tous les frais universitaires par exemple, à déjà condamner le budget du gouvernement. Sans une augmentation faramineuse des impôts sur la classe moyenne, chose qu’ils ont dit ne pas vouloir faire, l’équilibre budgétaire est tout simplement irréaliste. De plus, les moyens de financements présentés [par l’ASQ] ne sont jamais certains ».

Médaille : « Leur projet de loi est tellement illogique qu’il est difficile pour nous de vous expliquer tout ce qui est incohérent ».

Que devrait-être la priorité du Québec pour développer son économie?

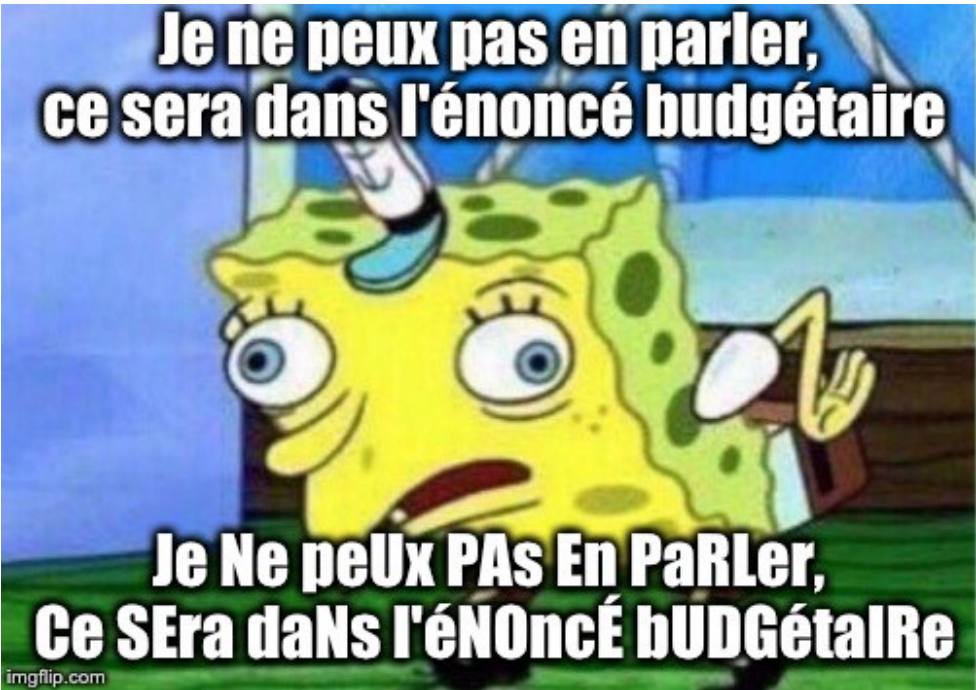
Marcoux : « Développer, à travers notamment les projets d’immigrations, les industries des régions. La pénurie de main-d’œuvre ne va pas se régler toute seule ».

Maïté : « Il faudrait aussi encourager nos industries à haute valeur ajoutée. Ce sont des industries qui apportent du revenu réel au Québec qui vont réussir financer des projets gouvernementaux qui, on l’espère, vont être moins utopiques que ceux du gouvernement actuel ».



Crédit photo: collection de l’Assemblée Nationale, *Respublica*

Section memes



Crédits: Lauren Foster



Crédits: Anonyme



Crédits: Parti Autonomie-Citoyenne



Crédits: Guillaume Bédard

Humour

On se régale au Parlement !

Le bon pouding du travailleur
Recette : il manque encore les bons ingrédients
Texture : très dur (bien sûr, il faut travailler dur)
Goût : arrière-goût amer de bourgeoisie
Préféré par : le premier ministre
Attention ! Ne pas servir en demi-portion à la co-première ministre!



Les petits plats réchauffés
Recette : spécial du gouvernement
Goût : décevant
Prix : peut-on se le permettre vu le budget actuel?
Emplacement : RÉGION
Attention, la bourgeoisie ne se contente pas des petits plats réchauffés au menu, revoyez-le.



Nous remercions tous ceux qui nous ont envoyé ces memes!

N’oubliez pas de nous envoyer vos memes au cours de la journée pour la prochaine édition du journal!

Voici notre e-mail: [respublica2k19 @gmail.com](mailto:respublica2k19@gmail.com)